

**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



Réservé
au
Moniteur
belge



15047853

Hinterlegt bei der Kanzlei
des Handelsgerichts EUPEN

20-03-2015

iA/
der Greffier

Grefte

N° d'entreprise : 0402.337.093

Dénomination

(en entier) : **GRENZ ECHO**

(en abrégé) :

Forme juridique : Société anonyme

Siège : 4700 EUPEN, Place du Marché 8

(adresse complète)

Objet(s) de l'acte : Assemblée générale : conversion du capital en euros, augmentation de capital

Il résulte d'un acte du 17 mars 2015, enregistré, du notaire Renaud LILIE, à la résidence d'Eupen, que l'assemblée générale a pris la résolution suivante :

Conversion du capital de 50.112.400 francs en 1.242.253,94 euros. Augmentation du capital pour le porter de ce dernier montant à 1.250.000 euros par incorporation des réserves disponibles à concurrence d'un montant de 7.746,06 euros, sans création d'actions nouvelles mais augmentation de leur pair comptable des actions existantes

En conséquence, le premier paragraphe de l'article 5 comme suit : « Le capital social est de 1.250.000 euros représenté par deux mille deux cent et dix (2.210) actions nominatives de type "A" et de deux mille deux cent et dix (2.210) actions nominatives de type "B", intégralement souscrites et libérées. »

Pour extrait analytique conforme

R.LILIE

Notaire

Déposés en même temps : expédition, coordination des statuts.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 01/04/2015 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature